

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 14
Nombre de Conseiller absent : 0
Pouvoirs : 1
Date de la Convocation : 30/06/26
Date d'affichage : 30/06/26

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 09 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le neuf juillet à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : Madame BIGOT Agnès, Monsieur VARLET Geoffroy, Madame DUFRESNE Anna, Monsieur GABILLET François, Madame MARMIER Karine, Monsieur TEPPE Sébastien, Madame GONNARD Léa, Madame REYMOND Aurélie, Monsieur AUBERTIN Aurélien, Madame RYNKA Charlotte, Monsieur FLORIDO Geoffrey, Madame BOSSET-VALLESPIR Simone, Monsieur CALBA Joël

A donné pouvoir : Monsieur DREYFUS Éric a donné pouvoir à Madame BIGOT Agnès

Délibération n°26065 : décision modificative n°1 - année 2026 - budget photovoltaïque

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2311-1 et suivants ;

Vu le budget primitif 2026 adopté par le Conseil municipal ;

Vu les besoins identifiés par les services, notamment concernant les amortissements des panneaux photovoltaïques installés sur différents sites communaux ;

Vu les échanges avec la DDFIP de l'Ain confirmant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires ;

Vu l'avis comptable public indiquant le caractère irrécouvrable des créances concernées ;

Considérant que les crédits ouverts au budgets primitif 2026 sont insuffisants pour couvrir les montants nécessaires aux amortissements et aux subventions transférées ;

Considérant qu'il convient d'ajuster les crédits en section de fonctionnement et d'investissement afin d'assurer la sincérité budgétaire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 – Adoption de la Décision Modificative n°1

La Décision Modificative n°1 est adoptée comme suit,

Article/Chap.	Designation	Sect.	S	Opera	Serv.	Fonc.			
021/021	Virement section exploitation	Invest.	R						
023/023	virement à section Investis.	Fonc.	D						
13915/040	Groupements de collectivités	Invest.	D						
2138/21	autres constructions	Invest.	D						
28138/040	Autres constructions	Invest.	R						
6811/042	dot.amort.immos incorp.& corp	Fonc.	D				8 130,00 €	1 726,00 €	1 726,00 €
701/70	Vente produits finis et interméd	Fonc.	R				1 460,37 €	-2 315,00 €	-2 315,00 €
747/042	Quote-part subv Invest transf cpte	Fonc.	R				0,00 €	2 315,00 €	2 315,00 €

Envoyé en préfecture le 15/07/2026 1 726,00 €
Reçu en préfecture le 15/07/2026 1 726,00 €
Publié le 2 315,00 €
ID : 001-210101366-20260709-26065-BF

Article 2 – Ajustements budgétaires

Les ajustements portent principalement sur :

- L'augmentation des crédits nécessaires aux amortissements des panneaux (montants de 8 631.00 € et 4 878.80 € identifiés dans le tableau) ;
- La régularisation des subventions transférées ;
- Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement (compte 023 vers 021).

Article 3 – Exécution

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission au comptable public.

Article 4 – Publicité

La présente délibération sera :

- Transmise au représentant de l'Etat dans le département,
- Affiché et publiée conformément aux dispositions en vigueur,
- Inscrite au registre des délibérations.

Pour extrait certifié conforme,
Le 09 juillet 2026

La Secrétaire
Agnès BIGOT



Le Maire,
Dominique BOYER

